

COMMUNIQUE

La direction générale de la société de transport des hydrocarbures par pipelines informe ses actionnaires et le public que des aménagements techniques ont été apportés au projet du pipeline mulliproduits devant relier le pôle pétrole pétrolier de la Skhira de la région du Sahel. Ces aménagements -qui ne touchent en rien le tracé du pipeline du diamètre 12" (douze pouces), de 185 km de longueur et les stations de départ et d'arrivée - sont conséquents à des avis émis par certains opérateurs du secteur de l'énergie dans le cadre de la complémentarité entre les divers maillons de la filière (raffinage, stockage, transport et distribution) et compte tenu de leur infrastructure actuelle et future en relation avec le projet.

La tutelle (Monsieur le ministre de l'industrie, de l'énergie et des P.M.E) a saisi officiellement le management de la SOTRAPIL en vue de réitérer son aval pour la réalisation dans les délais les plus brefs de l'engagement de l'Etat concernant le projet majeur de la société.

Il est à noter que les aménagements ci- haut cités contribueront à alléger le coût de l'investissement (de l'ordre d'environ 20%) tout en améliorant sa rentabilité (plus de 23 %).

La direction générale de la SOTRAPIL souligne par ailleurs qu'à propos du financement, tout ce qui a été communiqué auparavant, notamment el précisément en ce qui concerne l'augmentation de capital (par incorporation de réserve et par voie de souscription en numéraire) demeure maintenu.

